



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 12 Décembre 2007

<p>Date de la convocation 04 Décembre 2007</p>	<p>Heure de la séance 18 heures</p>	<p>Lieu de la séance Salle des Fêtes à BRIGNAC</p>
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Jean Pierre CAUCANAS, M. Philippe SALVADOR, Brignac M. Francis GAIRAUD, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Mme Berthe BARRE, Ceyras M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, M. René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, M. Didier BOUDET, Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Daniel VIALA, M. Pierre OLLIER, Mérifons M. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert ARNOU, M. Jean Jacques LEBREAU, M. Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Jacques MONTAGNE, M. Joël AZAM, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Bernard FOULQUIER, USCLAS D'HERAULT M. Gérald VALENTINI, M. Francis CAIHOL, Valmascle Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Gérard SAEZ à Mme Sylvie GOMIS M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Colette TOUILLER à M. Alain CAZORLA M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN M. François LIEB à M. Daniel VIALA M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO M. Bernard KHON à Mme Nicole ALESSANDRI</p>

Objet : ZAC de l'extension du Parc d'Activité de la Vallée de L'Hérault à Clermont l'Hérault - Vente à la SCI MEGE de la parcelle D1

Monsieur REVEL rappelle aux membres du conseil communautaire qu'au cours de l'année 2006, le Conseil communautaire avait décidé de réserver, sur la ZAC de l'extension du Parc d'Activité de la Vallée de L'Hérault à Clermont l'Hérault, la parcelle D1 d'une surface de 1 830 m² pour la réalisation du futur Centre de Formation des

Apprentis aux métiers de bouche, en accord avec l'Institut consulaire de formation et la Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier.

Il ajoute que suite à la délocalisation récente de cette section d'apprentissage de CLERMONT L'HERAULT vers MONTPELLIER, ce projet est aujourd'hui ajourné.

Monsieur REVEL informe par ailleurs les membres du conseil du souhait de la SCI MEGE de pouvoir conclure cette vente pour implanter sur cette parcelle un point de vente dédié à l'équipement électrodomestique de la maison (image, son, multimédia, électroménager) à prix discount.

En conséquence, Monsieur REVEL propose au conseil de se prononcer sur la vente à SCI MEGE de la parcelle D1 d'une surface de 1830 m², pour un prix de 100 650 € HT soit 120 377,40 € TTC.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la vente à la SCI MEGE, de la parcelle D1, située sur la ZAC de l'extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault à Clermont l'Hérault, d'une surface de 1830 m², pour un prix de 100 650 € HT soit 120 377,40 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.